



École Iona
5000, avenue Iona
Montréal, Québec, H3W 2A2
Téléphone : (514) 736-3535
<https://iona.cssdm.gouv.qc.ca/>

INFO-PARENTS

1^{er} septembre 2023

Chers parents,

Il nous fait plaisir de vous transmettre les informations pertinentes en ce début d'année scolaire. Nous profitons de l'occasion pour vous remercier de la collaboration comme partenaire scolaire pour avoir facilité la rentrée de tous les élèves et du personnel.

Rencontre de parents / titulaire et Assemblée générale des parents

Tel qu'indiqué au calendrier scolaire, la 1^{re} rencontre de parents avec la ou le titulaire aura lieu le mardi 12 septembre à 18h. La rencontre d'une heure se déroulera à l'école. Par la suite, les parents sont conviés à l'Assemblée générale des parents qui aura lieu à 19h15, au gymnase de l'aile Ponsard.

Inscription au service de garde lors des journées pédagogiques

N'oubliez pas d'inscrire votre enfant au service de garde pour la journée pédagogique du 13 septembre. Les informations suivront via la responsable du service de garde, Bruna Roti. Pour votre information, les élèves doivent se présenter à l'école au plus tard à 8h30 lors des journées pédagogiques.

Surveillance sur la cour

La surveillance sur la cour débute à 8h55. Nous vous informons de ne pas déposer votre enfant sur la cour avant cette heure. Par mesure de sécurité, tout enfant qui sera sans surveillance sur la cour avant 8h55 sera dirigé vers le service de garde et le parent sera alors informé et facturé.

Présence des parents sur la cour

Par mesure de sécurité, nous demandons aux parents de demeurer du côté ouest de la cour et de ne pas y circuler. Cela facilitera le travail des surveillants qui doivent repérer le parent pour diriger son enfant.

Déclarer une absence et un retard

Le parent est responsable d'aviser l'école avant 8h55 au 514 736-3535, en laissant un message sur le répondeur ou à iona@csdm.qc.ca.

Vous pouvez également consulter et motiver à l'avance les absences et les retards de votre enfant, via [MOZAïK Portail Parent](#). Si les retards sont trop fréquents, vous recevrez un avis écrit. Si la situation ne s'améliore pas, l'administration communiquera avec vous.

Voici la procédure : <https://adagio.csdm.qc.ca/files/MOZAïK-Parent-Comment-d%C3%A9clarer-absence.pdf>

Adresse courriel

Il est impératif d'aviser l'école de tout changement d'adresse courriel pour maintenir la communication école-parent. Le dernier envoi a identifié plusieurs courriels non remis. Merci de votre précieuse collaboration.

Fête de la rentrée

Cette année, la rentrée scolaire sera célébrée en deux temps. Tout d'abord, **mardi prochain, soit le 5 septembre**, le Réchaud-bus offrira gratuitement le dîner aux élèves de l'école. Pour le repas, « hot-dogs » au poulet, « grilled-cheese », jus et dessert seront au menu. Si votre enfant ne souhaite pas manger le dîner proposé par le Réchaud-bus, il devra apporter son propre repas.



École Iona
 5000, avenue Iona
 Montréal, Québec, H3W 2A2
 Téléphone : (514) 736-3535
<https://iona.cssdm.gouv.qc.ca/>

Ensuite, le vendredi de la semaine suivante, soit le **15 septembre**, les élèves pourront participer à différentes activités qui se dérouleront dans la cour de l'élève. Une tenue sportive sera donc de mise!
***IMPORTANT** : En cas de pluie, l'activité sera reportée à une date ultérieure.

Matériel d'éducation physique

Comme votre enfant suit 2 cours d'éducation physique par semaine, prévoir une tenue sportive (t-shirt, short ou pantalon jogging / legging, souliers de sport et bouteille d'eau. Éviter les sandales, les jeans, les robes et les bijoux lors des jours de cours d'éducation physique.

Bon début d'année scolaire!

Alain Rouillard
 Directeur

Émilie Boileau
 Directrice adjointe

SEPTEMBRE 2023

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|------------|---|------------------------------|-------|---|
| | | | | 1 |
| 4 CONGÉ | 5 Dîner de la rentrée | 6 | 7 | 8 |
| 11 | 12 Rencontre de parents / titulaire Assemblée générale des parents | 13 Journée pédagogique | 14 | 15 Fête de la rentrée des élèves |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 25 | 26 Conseil d'établissement (à confirmer) | 27 | 28 | 29 Déclaration de clientèle Présence obligatoire des élèves |